

**Projet de site Ramsar « Etang de Saint-Paul" (La Réunion)  
Synthèse des avis des membres du GNMH - 1<sup>er</sup> juillet 2019**

---

**Les membres du Groupe national Milieux humides ont été saisis par courrier électronique le 23 mai 2019, pour information et avis sur le projet de site Ramsar, avant le 20 juin.**

**Au vu des observations reçues des différents membres, consignées ci-après, l'avis du Groupe national dans son ensemble est favorable au projet.**

**ONF : Avis favorable** au classement en site Ramsar de la forêt domaniale d'autant qu'il y a compatibilité avec les objectifs fixés dans l'aménagement forestier actuel et celui à venir (en cours d'élaboration), sous réserve que l'accueil du public y soit bien maintenu.

Plusieurs observations ont été faites à la suite desquelles des compléments ont été apportés à la FDR sur la collaboration entre ONF et gestionnaire de la RNN et sur l'impact des prélèvements de bois.

**Expert CGEDD-ZH-JP Thibault : Avis tout à fait favorable.**

**CFE-CGC : Avis favorable.**

**Expert GEST Ramsar-P Triplet : Avis favorable, sans réserve.**

**Fédération Nationale des Associations syndicales de marais: Avis favorable**

**SNPN : Avis très favorable.**